

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Salariés tous secteurs d'activité

HANDICAP MENTAL, PATHOLOGIES MENTALES ET AVANCÉE EN ÂGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Public :
Personnel en EHPAD
Personnel de SAAD

Modalités de formation :
2 Séquences de 7h soit 14h de formation
Un groupe de 10 à 12 personnes

Modalités d'évaluation :
Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Renforcer les connaissances des professionnels qui ont suivi le cursus sur la sensibilisation au handicap intellectuel.
- Comprendre ce qui peut se jouer pour un adulte souffrant de troubles mentaux dans ses liens interactifs avec son environnement, comme lieu de cristallisation possible de difficultés comportementales.
- Décrypter plus facilement ce qui fait trouble au regard de la singularité des personnes.
- Développer de nouvelles capacités relationnelles avec les personnes présentant des pathologies mentales et acquérir une autre posture dans l'accompagnement.
- Mieux cerner la problématique de l'individualisation, la relation au corps et l'expression des choix, des désirs et des besoins.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Appréhender la notion de maladie mentale et de handicap mental : que recouvrent ses définitions.
- Aborder quelques éléments de compréhension de l'appareil psychique et son fonctionnement.
- Connaitre les grandes classes de la maladie mentale (psychose, névroses, états limites).
- Prendre en compte l'évolution des troubles manifestés par les usagers.
- Analyser les comportements des personnes de troubles psychiques et mise en place de solutions dans le respect du confort psychique de l'utilisateur.
- Analyser une situation et mettre en place un positionnement professionnel adapté aux troubles psychiques de la personne.

MODALITES :

- Le groupe sera composé de 10 à 12 personnes garantissant à chacune de ces personnes l'acquisition de connaissances par l'apport d'exemples concrets.
- Chaque stagiaire bénéficiera d'un support pédagogique pouvant servir de repère en cas de difficulté.

INTERVENANTS :

- Intervention d'un formateur qui est une professionnelle, ayant une double compétence. Une parfaite connaissance du monde du handicap de par l'emploi occupé (cadre du secteur) et de la formation, intervenante spécialisée sur le champ du handicap.
- Directrice en poste d'un ESMS.